

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02488

Numéro SIREN : 833 636 095

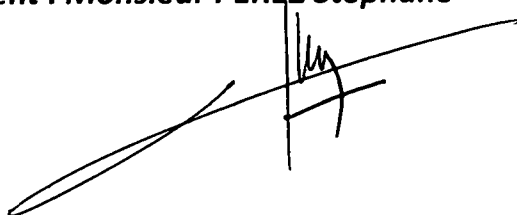
Nom ou dénomination : UP

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2021 sous le numéro de dépôt 158

UP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15.150.000 euros
Siège social : Château de la Pioline,
260, Rue Guillaume du Vair,
13090 AIX-EN-PROVENCE
R.C.S. d'AIX-EN-PROVENCE : B 833 636 095

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes à l'original
Le Président : Monsieur PEREZ Stéphane

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Perez', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	36 000 000		36 000 000	36 000 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	36 000 000		36 000 000	36 000 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	543 853		543 853	1 252 263	708 410	56.57	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	4 000 000		4 000 000	4 000 000				
Disponibilités	7 236		7 236	34 472	27 236	79.01		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	4 551 089		4 551 089	5 286 735	735 646	13.91		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	130 993		130 993	160 147	29 154	18.20	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 682 082		40 682 082	41 446 882	764 800	1.85		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 150 000	15 150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	179 684		179 684	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 413 996		3 413 996	
	Report à nouveau		50 006	50 006	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 741 001	3 643 686	902 685	24.77
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	21 484 681	18 743 680	2 741 001	14.62	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	15 055 468	18 066 562	3 011 094	16.67
	Concours bancaires courants	46	1 996	1 951	97.71
	Emprunts et dettes financières diverses	4 137 035	4 261 557	124 522	2.92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 852	3 000	1 852	61.73	
Dettes fiscales et sociales		370 087	370 087	100.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	19 197 401	22 703 202	3 505 801	15.44
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		40 682 082	41 446 882	764 800	1.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 197 401 7 703 202

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 366	23 803	15 437	64.85
Impôts, taxes et versements assimilés				21 024	21 024	100.00
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 154	29 154		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			37 520	73 981	36 461	49.28
I - Résultat d'exploitation (I-II)			37 520	73 981	36 461	49.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 000 000	4 000 000	1 000 000	25.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 000 000	4 000 000	1 000 000	25.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	365 332	364 510	823	0.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	365 332	364 510	823	0.23
2. Résultat financier (V-VI)	2 634 668	3 635 490	1 000 823	27.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 597 148	3 561 510	964 362	27.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	143 853	82 176	61 677	75.05
Total des produits (I+III+V+VII)	3 000 000	4 000 000	1 000 000	25.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	258 999	356 314	97 315	27.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 741 001	3 643 686	902 685	24.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS UP

260 RUE GUILLAUME DU VAIR
CHATEAU DE LA PIOLINE
13290 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ORIGA GROUP
45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE
0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 40 682 081.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 2 741 000.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1) Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

2) Avenant N°2 au contrat de prêt de 21 000 000 € :

En date du 27 juillet 2020 et afin de tenir compte de l'impact négatif de la crise sanitaire de Covid-19 sur l'activité du groupe, la société a obtenu le report de l'échéance de 3 000 000 € du 31 juillet 2020 qui sera échelonnée en trois échéances annuelles d'un montant de 1 000 000 € chacune et exigibles consécutivement les 31 juillet 2021, 31 juillet 2022 et 31 juillet 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale:

Depuis le 1er janvier 2018, la société UP s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe qu'elle forme avec les sociétés PERIMMO et SPORTING IMMOBILIER.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale, l'économie éventuelle d'impôt liée au régime de groupe étant conservée chez la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	36 000 000		
TOTAL	36 000 000		
TOTAL GENERAL	36 000 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			36 000 000	36 000 000
TOTAL			36 000 000	36 000 000
TOTAL GENERAL			36 000 000	36 000 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfiques	250 843	250 843	
Groupe et associés	293 010	293 010	
TOTAL	543 853	543 853	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 055 514	55 514	15 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 852	4 852		
Groupe et associés	4 137 035	4 137 035		
TOTAL	19 197 401	4 197 401	15 000 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	100.0000		151 500		151 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55 468
Emprunts et dettes financières diverses	65 754
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Total	124 222

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	130 993	
Total	130 993	

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	36 000 000		
Autres créances	293 010		
Emprunts et dettes financières diverses	3 141 281		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	365 332	3 000 000
Dont entreprises liées	56 619	3 000 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 800 euros et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 000 000
Total	15 000 000

* EMPRUNT CIC DE 21 000 000 € :

- Nantissement des titres de la société PERIMMO

- Nantissement de deux contrats de capitalisation d'un montant total de 4 000 000 €

S.A.S UP
Château de la Pioline
260, Rue Guillaume du Vair
13090 AIX EN PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

AUDITA

Commissaire aux Comptes
25, Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE

S.A.S UP

Société par Actions Simplifiée au capital social de 15 150 000 Euros

Château de la Pioline

260, Rue Guillaume du Vair

13090 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE B 833 636 095

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

AUDITA

Commissaire aux comptes

25 rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE

S.A.S UP

Société par Actions Simplifiée au capital social de 15 150 000 Euros

Château de la Pioline

260, Rue Guillaume du Vair

13090 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE B 833 636 095

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société UP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 31 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

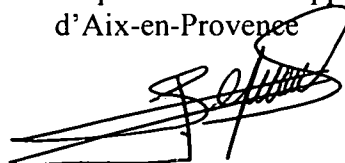
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 14 septembre 2020

Patrice SEJNERA

Pour AUDITA

Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence



Annexe au rapport du commissaire aux comptes
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	36 000 000		36 000 000	36 000 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	36 000 000		36 000 000	36 000 000			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	543 853		543 853	1 252 263	708 410	56.57
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	4 000 000		4 000 000	4 000 000			
Disponibilités	7 236		7 236	34 472	27 236	79.01	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	4 551 089		4 551 089	5 286 735	735 646	13.91	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	130 993		130 993	160 147	29 154	18.20
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 682 082		40 682 082	41 446 882	764 800	1.85	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	15 150 000	15 150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	179 684		179 684	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 413 996		3 413 996	
	Report à nouveau		50 006	50 006	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 741 001	3 643 686	902 685	24.77
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	21 484 681	18 743 680	2 741 001	14.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	15 055 468	18 066 562	3 011 094	16.67
	Concours bancaires courants	46	1 996	1 951	97.71
	Emprunts et dettes financières diverses	4 137 035	4 261 557	124 522	2.92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 852	3 000	1 852	61.73	
Dettes fiscales et sociales		370 087	370 087	100.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	19 197 401	22 703 202	3 505 801	15.44
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		40 682 082	41 446 882	764 800	1.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 197 401 7 703 202

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 366	23 803	15 437	64.85	
Impôts, taxes et versements assimilés				21 024	21 024	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 154	29 154			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			37 520	73 981	36 461	49.28	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 520	73 981	36 461	49.28	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 000 000	4 000 000	1 000 000	25.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 000 000	4 000 000	1 000 000	25.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	365 332	364 510	823	0.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	365 332	364 510	823	0.23
2. Résultat financier (V-VI)	2 634 668	3 635 490	1 000 823	27.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 597 148	3 561 510	964 362	27.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	143 853	82 176	61 677	75.05
Total des produits (I+III+V+VII)	3 000 000	4 000 000	1 000 000	25.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	258 999	356 314	97 315	27.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 741 001	3 643 686	902 685	24.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS UP ,

260 RUE GUILLAUME DU VAIR
CHATEAU DE LA PIOLINE
13290 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ORIGA GROUP
45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE
0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 40 682 081.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 2 741 000.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1) Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

2) Avenant N°2 au contrat de prêt de 21 000 000 € :

En date du 27 juillet 2020 et afin de tenir compte de l'impact négatif de la crise sanitaire de Covid-19 sur l'activité du groupe, la société a obtenu le report de l'échéance de 3 000 000 € du 31 juillet 2020 qui sera échelonnée en trois échéances annuelles d'un montant de 1 000 000 € chacune et exigibles consécutivement les 31 juillet 2021, 31 juillet 2022 et 31 juillet 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale:

Depuis le 1er janvier 2018, la société UP s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe qu'elle forme avec les sociétés PERIMMO et SPORTING IMMOBILIER.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale, l'économie éventuelle d'impôt liée au régime de groupe étant conservée chez la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	36 000 000		
TOTAL	36 000 000		
TOTAL GENERAL	36 000 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			36 000 000	36 000 000
TOTAL			36 000 000	36 000 000
TOTAL GENERAL			36 000 000	36 000 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	250 843	250 843	
Groupe et associés	293 010	293 010	
TOTAL	543 853	543 853	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 055 514	55 514	15 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 852	4 852		
Groupe et associés	4 137 035	4 137 035		
TOTAL	19 197 401	4 197 401	15 000 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	100.0000		151 500		151 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55 468
Emprunts et dettes financières diverses	65 754
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Total	124 222

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	130 993	
Total	130 993	

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	36 000 000		
Autres créances	293 010		
Emprunts et dettes financières diverses	3 141 281		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	365 332	3 000 000
Dont entreprises liées	56 619	3 000 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 800 euros et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 000 000
Total	15 000 000

* EMPRUNT CIC DE 21 000 000 € :

- Nantissement des titres de la société PERIMMO
- Nantissement de deux contrats de capitalisation d'un montant total de 4 000 000 €

UP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15.150.000 euros
Siège social : Château de la Pioline,
260, Rue Guillaume du Vair,
13090 AIX-EN-PROVENCE
R.C.S. d'AIX-EN-PROVENCE : B 833 636 095

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2020

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT

« DEUXIEME RESOLUTION »

***Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à deux millions sept cent quarante et un mille un euros (2.741.001 €) de la manière suivante :

ORIGINE :

Résultat bénéficiaire de l'exercice.....2.741.001 €

AFFECTATION :

Dotations aux Réserves

Au poste « Réserve Légale ».....137.051 €

Au poste « Autres Réserves ».....2.603.950 €

Cette affectation aura pour effet de porter le solde du poste « Réserve Légale » à la somme de trois cent seize mille sept cent trente-cinq euros (316.735 €) et celui du poste « Autres Réserves » à la somme de six millions dix-sept mille neuf cent quarante-six euros (6.017.946 €).

***Répartition après affectation**

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-un euros (21.484.681 €) et celui des réserves à six millions trois cent trente-quatre mille six cent quatre-vingt-un euros (6.334.681 €).

***Rappel des dividendes distribués**

S'agissant du troisième exercice social, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des deux exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés disposant du droit de vote. »

Certifié conforme à l'original

Le Président

Monsieur PEREZ Stéphane

